

# APPORTS DE FAUNE-BRETAGNE À LA CONNAISSANCE DE L'AVIFAUNE BRETONNE

Sébastien Mauvieux  
Emmanuelle Pfaff

Le portail inter-associatif Faune-Bretagne est officiellement ouvert au public depuis le 1er octobre 2013. En un peu plus d'un an, 435 138 données sur 478 espèces d'oiseaux ont été transmises par 945 observateurs. La validité des données transmises est contrôlée par 34 vérificateurs. Dans la présentation, seules les données validées seront prises en compte.

Le portail offre de nombreux outils de consultation, sous forme de données,

listes, graphiques ou cartes. L'essentiel des rendus présentés ici ont été réalisés sur ce portail.

L'observation des données transmises dans le temps révèle que les observateurs ne transmettent pas que les observations qu'ils viennent de faire, mais y intègre également leurs anciens relevés de terrain. On voit en effet des observations antérieures au 1er octobre 2013.

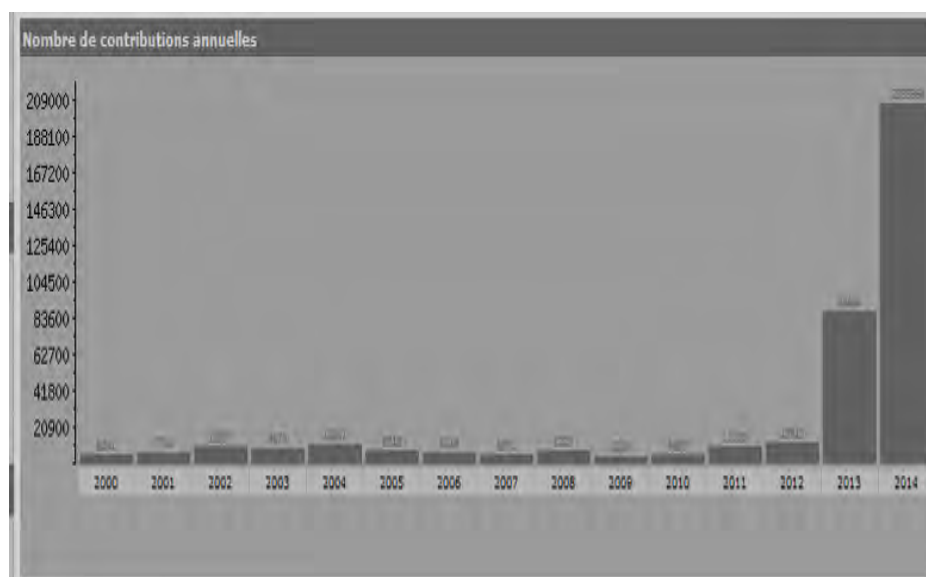


Figure 1 : nombre de données par année

La répartition mensuelle montre qu'il y a une augmentation à partir de mi-août pendant la période de migration où l'on peut voir des espèces rares. Ce nombre important de données est lié à une augmentation des observateurs, surtout sur Ouessant et l'île de Sein.

Le pic suivant courant janvier correspond à la période des comptages des oiseaux d'eau hivernants Wetlands international. Puis il y a un léger fléchissement et une nouvelle augmentation pendant la période de migration pré-nuptiale entre mars et mai.

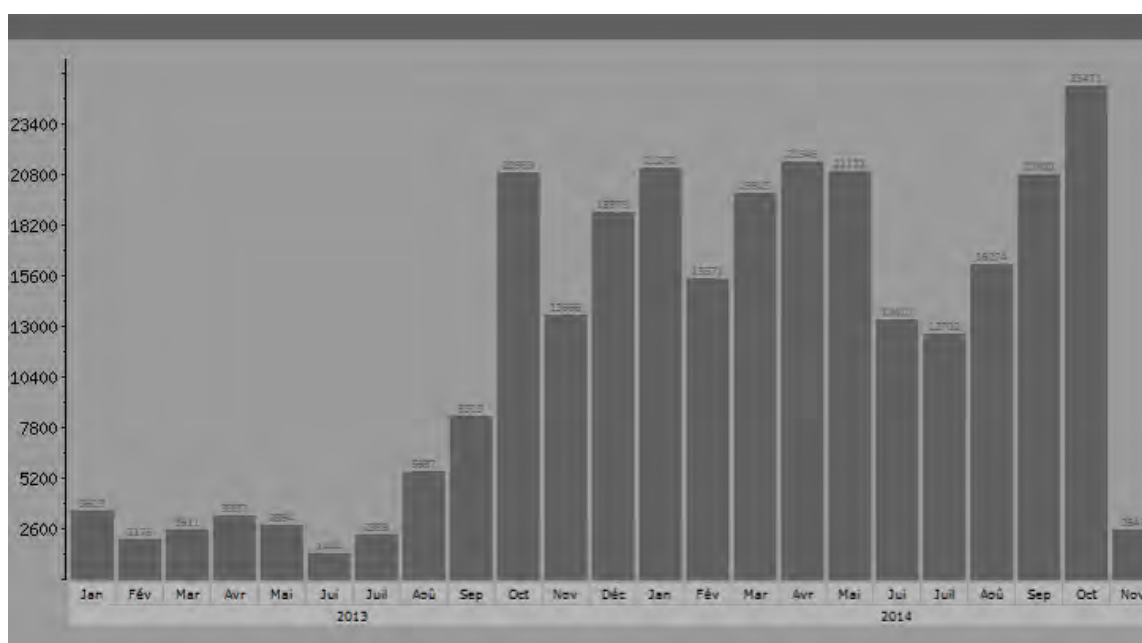


Figure 2 : répartition mensuelle des données

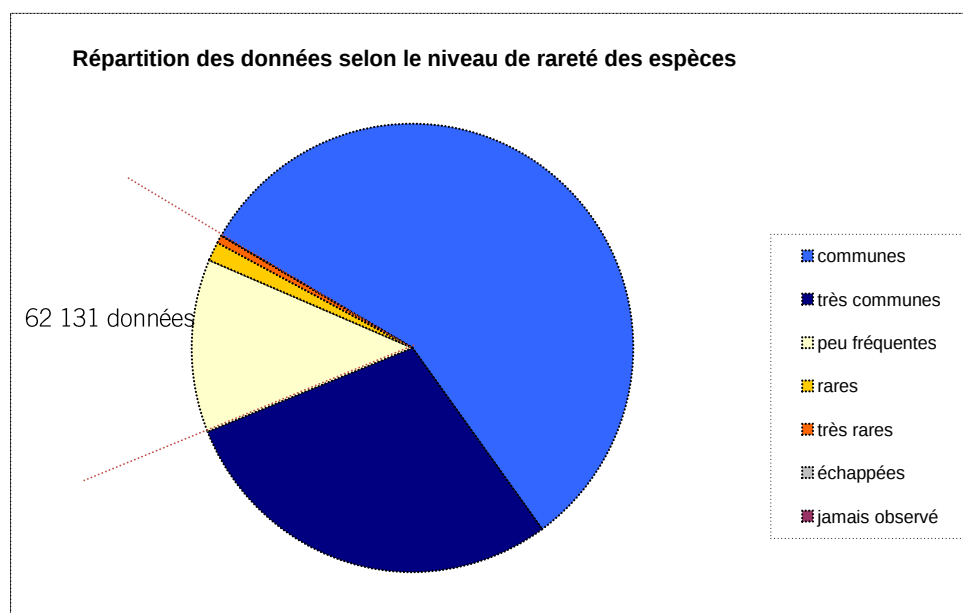


Figure 3 : répartition des données en fonction de leur niveau de rareté

632 espèces sont disponibles à la saisies sur Faune-Bretagne. Leur niveau de rareté a été estimé pour la Bretagne. Plus de la moitié des données collectées concernent des espèces communes en Bretagne. Les espèces qualifiées de très communes pour la région sont proportionnellement moins signalées que les espèces communes (peut-être jugées peu intéressantes).

Plus de 60 000 données concernent des espèces considérées comme peu fréquentes à jamais observées. Parmi elles 8 données concernent des espèces qui n'étaient pas encore connues en Bretagne : le martinet des maisons *Apus affinis*, le coulicou à bec noir *Coccyzus erythrophthalmus* et le bruant roux *Emberiza rutila*.

Grâce à Faune-Bretagne, nous avons centralisé au moins 1 donnée sur toutes les espèces considérées comme communes et très communes, et quasiment toutes les espèces

considérées comme peu fréquente et rare. Nous avons également collecté des informations sur 57% des espèces qualifiées de rares en Bretagne.

L'observation des espèces les plus signalées montre de nouveau qu'il ne s'agit pas des espèces les plus communes comme on aurait pu s'y attendre (merle noir *Turdus merula*, rouge gorge familier *Erithacus rubecula*...). On voit un intérêt pour des espèces littorales.

Le canard colvert *Anas platyrhynchos* et l'aigrette garzette *Egretta garzetta* sont dans le top 3 des espèces les plus signalées sur l'ensemble des données et sur l'année 2014.

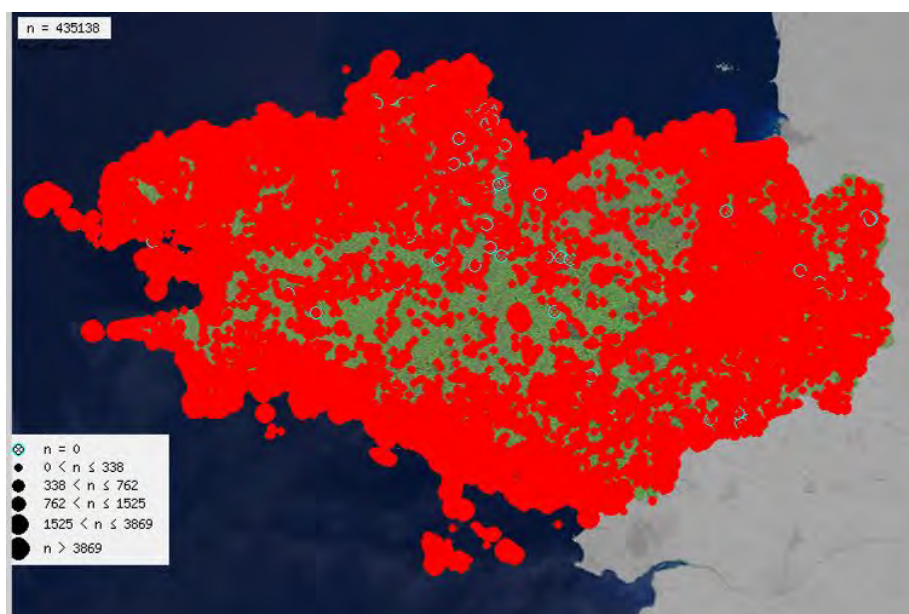
Le héron cendré *Ardea cinerea* en 3<sup>e</sup> position sur l'ensemble des données se retrouve en 5<sup>e</sup> position cette année. La buse variable passe de la 6<sup>e</sup> à la seconde position si on se limite à l'année 2014.

Le département qui comptabilise le plus de données est l'Ille-et-Vilaine et

c'est dans le Finistère qu'un maximum d'espèces a été observé.

La carte du nombre d'espèces par maille montre une richesse maximale sur le littoral et donne l'impression que le centre des terres est moins riche. Cette richesse est à mettre en

parallèle avec la pression d'observation. En observant la carte de répartition de l'ensemble des données sous forme de nuage de point, on se rend compte que plusieurs secteurs terrestres sont vierges : sans aucune observation transmise.



Figures 4 & 5 : nombre d'espèces par maille & localisation de l'ensemble des observations sur la Bretagne

À l'échelle communale, c'est Ouessant qui comptabilise le plus de données, suivi d'Iffendic. La commune la plus renseignée du Morbihan est Sarzeau et pour les Côtes-d'Armor, c'est Langueux.

On peut tenter de déterminer si la prospection est suffisante pour caractériser la richesse spécifique d'un territoire donné en traçant des courbes d'accumulation. En fonction de l'effort d'échantillonnage, évalué en fonction du nombre de données, le nombre d'espèces découvert augmente jusqu'à une asymptote égale au nombre d'espèces total.

Sur les communes les mieux prospectées on est proche du pallier, mais pour des secteurs apparaissant encore peu riches, l'infléchissement n'est pas atteint. Le nombre minimal d'observation pour avoir une vision précise de la richesse d'un secteur dépendra aussi de la surface et des milieux du secteur étudié.

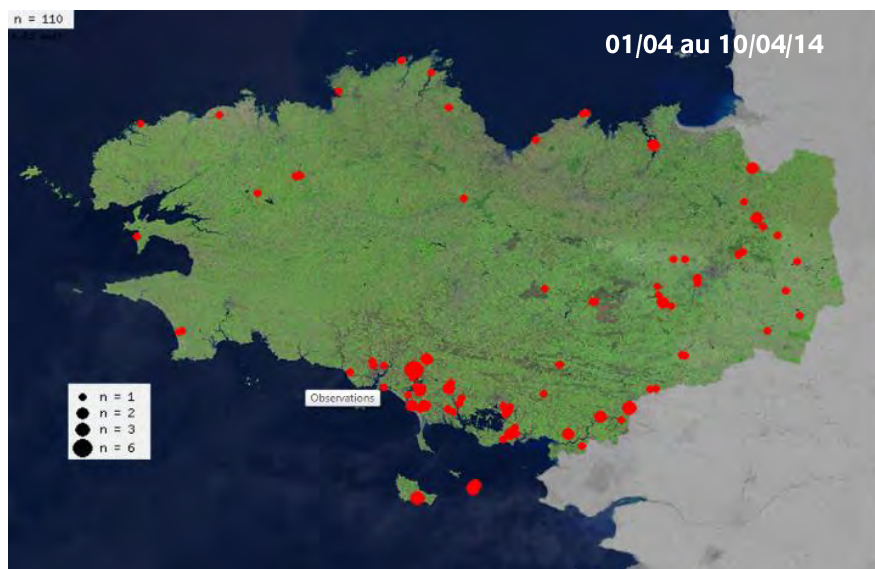
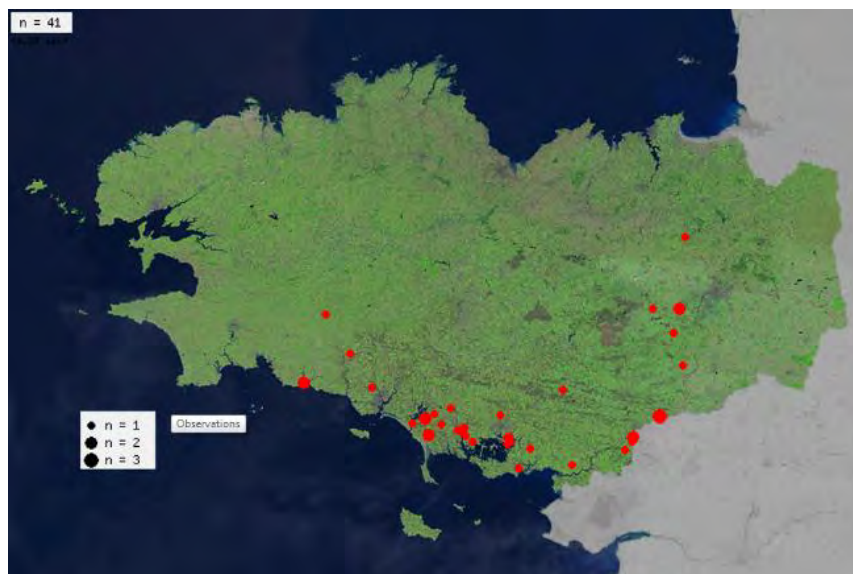
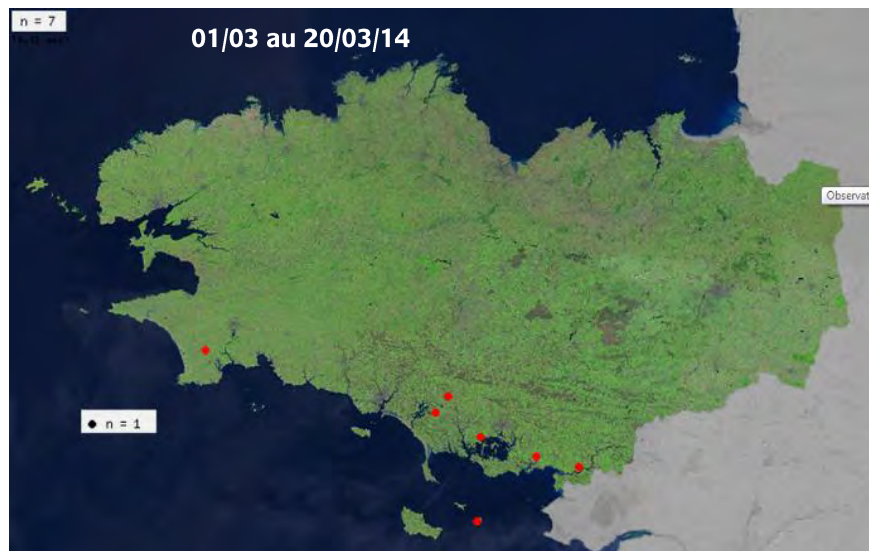
Malgré le très grand nombre de données centralisé, il faut donc garder à l'esprit le biais d'échantillonnage car la pression d'observation est très hétérogène sur le territoire.

Le portail nous donne seulement des informations sur la présence des espèces ; l'absence de signalement peut juste révéler un défaut de prospection.

## **UN OUTIL POUR VISUALISER ET COMPARER LA STRATÉGIE ET LA PHÉNOLOGIE D'ARRIVÉE DES ESPÈCES MIGRATRICES DANS NOTRE REGION :**

### **Exemple 1: Le coucou gris *Cuculus canorus***

La pénétration du coucou gris en Bretagne se fait en premier lieu par le sud-est de notre région, où les premiers sont signalés dans le Morbihan avant le 20 mars, puis progressivement l'espèce apparaît en Ille-et-Vilaine dans la dernière décade de mars, avant que les observations ne se généralisent à l'ensemble de la Bretagne dans la 1<sup>ère</sup> décade d'avril. C'est un schéma classique de migration, qu'adoptent nombres d'espèces à pénétration continentale (fauvettes, phragmite des joncs...), qui rentrent en Bretagne par le sud-est, puis l'est de notre région, avant de se répartir ensuite dans l'ensemble de la péninsule armoricaine.

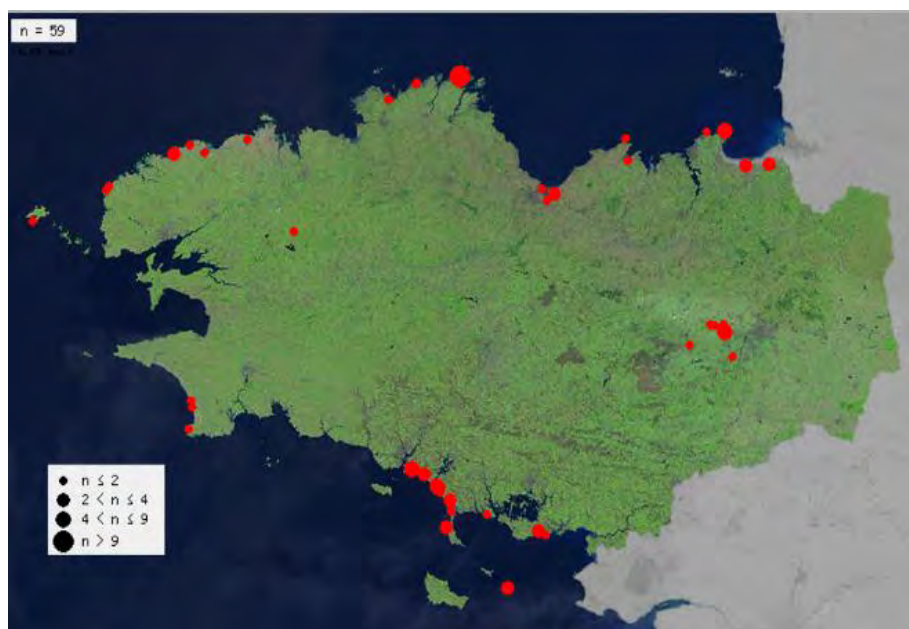
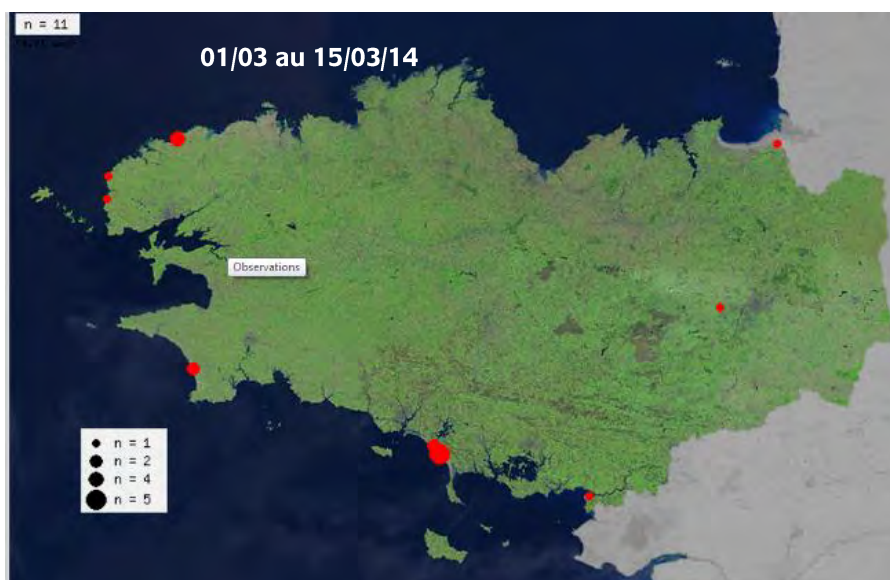


Figures 6, 7 & 8 : avancée du coucou gris en Bretagne lors de sa migration prénuptiale

## Exemple 2 : Le traquet motteux *Oenanthe oenanthe*

La pénétration du Traquet motteux en Bretagne se fait différemment, puisque les premiers sont signalés

quasi en même temps dans le sud, l'ouest et l'est de la région. Les données se répartissent ensuite de façon homogène que ce soit au nord ou au sud de la région.



Figures 9 & 10 : avancée du traquet motteux lors de sa migration pré-nuptiale

Le traquet motteux, ainsi que d'autres espèces (pouillot fitis, hirondelles...)

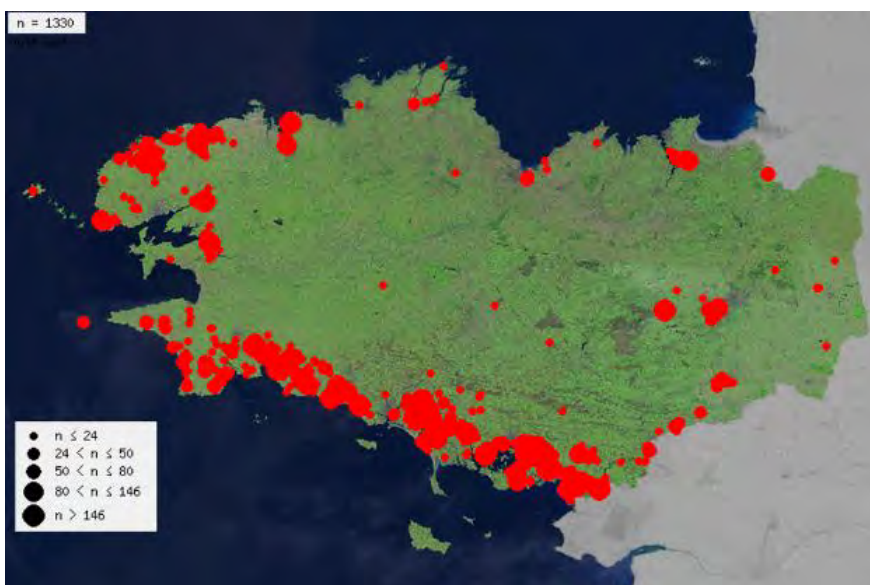
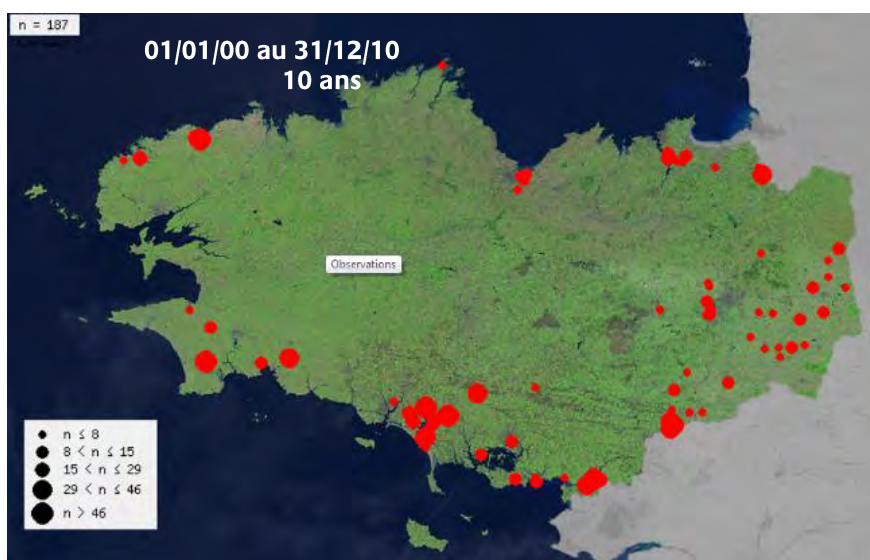
adoptent une stratégie de migration sur un large front, n'hésitant pas à

survoler la mer pour migrer, ce qui fait que ces espèces sont contactées quasi en même temps sur l'ensemble de la péninsule armoricaine.

## UN OUTIL PERMETTANT UNE VISUALISATION RAPIDE DE LA RÉPARTITION DES ESPÈCES DANS NOTRE RÉGION ET DE LEURS ÉVOLUTIONS

### Exemple 1: Le héron gardeboeufs *Bubulcus ibis*

Le héron gardeboeufs a connu une expansion rapide et importante dans notre région ces dernières années, de rare et localisé il y a 10 ans, l'espèce est devenue assez commune sur une grande partie de la région et notamment sur la frange littorale du Morbihan et du Finistère.



Figures 11 & 12 : comparaison entre la carte des observations du héron gardeboeufs entre 2000 et 2010 et celle de 2014

**Exemple 2 : la mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* et le pipit farlouse *Anthus pratensis***

La mouette mélanocéphale a connu un changement radical de statut en

quelques décennies, d'hivernante peu fréquente et localisée dans les années 70-80, elle est aujourd'hui d'observation commune, aussi bien en migration qu'en hivernage, sur tout le littoral breton.

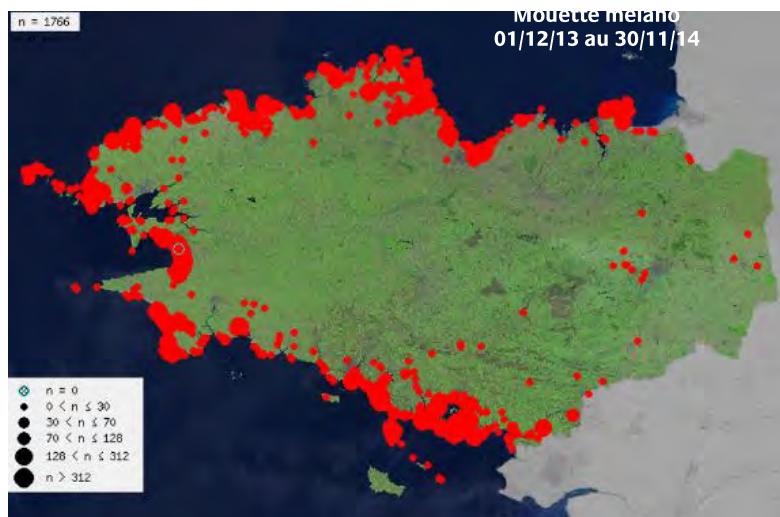


Figure 13 : répartition des observations de mouette mélanocéphale en 2014

Le pipit farlouse a lui vu une régression importante de son aire de nidification, à partir de la fin des années 80, avec une réduction de près de 45% de ces sites

de nidification, essentiellement sur les sites intérieurs de notre région. Cette tendance se poursuit encore aujourd'hui.

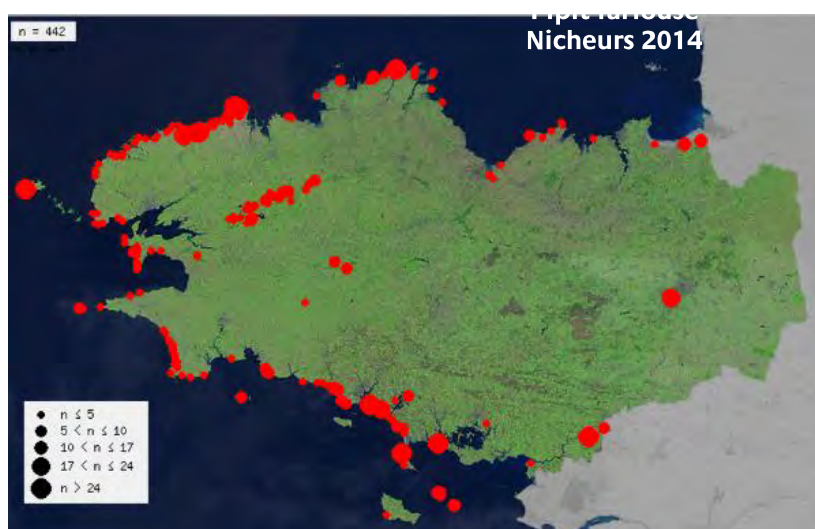


Figure 14 : répartition des observations de pipit farlouse en 2014

## UN OUTIL PERMETTANT DE VISUALISER ET DE METTRE À JOUR EN PERMANENCE LES CARTES DES OISEAUX NICHEURS DE BRETAGNE

Un onglet dans le menu déroulant permet de visualiser instantanément toutes les cartes des oiseaux nicheurs de Bretagne. Le choix se fait sur une année ou sur le cumul des quatre dernières années.

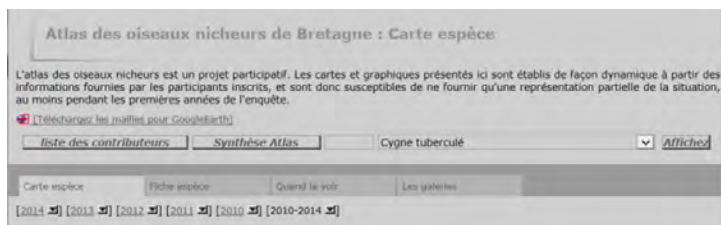


Figure 15 : copie d'écran concernant les cartes espèce des oiseaux nicheurs

### Exemple 1 : buse variable *Buteo buteo* nicheuse 2010-2014

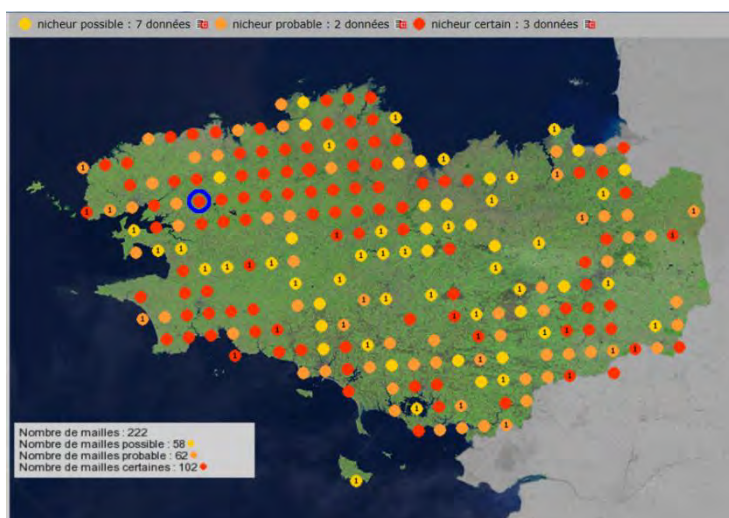


Figure 16 : carte de répartition des indices de reproduction de la buse variable

### Exemple 2 : pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* nicheuse 2014

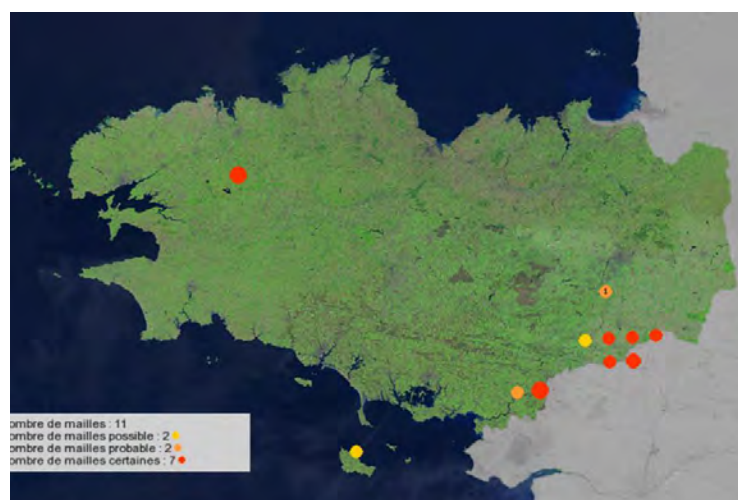


Figure 17 : carte de répartition des indices de reproduction de la pie-grièche écorcheur

**UN OUTIL SUPPLÉMENTAIRE  
POUR AIDER À L'IDENTIFICATION  
D'ESPÈCES ET DONC AMÉLIORER  
SES COMPÉTENCES**

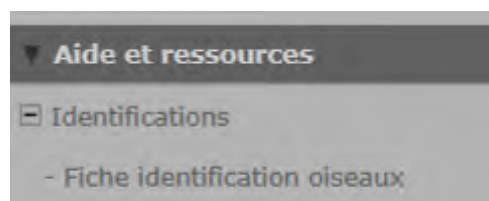
Les photos transmises sur le site par les observateurs permettent de visualiser et donc d'améliorer ses compétences en matière d'identification des espèces.



*Photos 1 & 2 : deux exemples, un probable labbe à longue queue Stercorarius longicaudus juvénile (D. Grandière) et une bernache cravant du pacifique Branta bernicla nigricans (F. Séité)*

Un onglet dans le menu déroulant « Aide et ressources » permet d'avoir accès à des articles sur l'identification

de certaines espèces ou groupes d'espèces d'identification difficile.



*Figure 18 : copie d'écran de l'onglet Aide et ressource*

## COMPARATIF PAR « ESPÈCE ÉTALON » :

Lorsque que l'on visualise une carte de répartition d'une espèce, on se pose toujours la question de savoir si l'absence de l'espèce sur une zone géographique est due à un défaut de prospection des observateurs ou à une absence réelle de l'espèce.

L'utilisation comparative d'une espèce commune, dite « espèce étalon », fréquentant les mêmes milieux que l'espèce que l'on souhaite visualiser, permet souvent d'écarter ses doutes. Si les observateurs prennent la peine de noter les espèces communes, il est plus que probable qu'ils noteront aussi les autres espèces moins

communes, sur le même lieu-dit ou la même zone géographique.

### Exemple : La bouscarle de Cetti *Cettia cetti* et la gallinule poule-d'eau *Gallinula chloropus*

Lorsque l'on regarde la carte de répartition de la bouscarle de Cetti, on se rend compte qu'elle n'est quasiment présente que le long de la frange littorale et quasi absente de l'intérieur des terres. On est en droit alors de se poser la question du biais provoqué par le manque de prospection des observateurs à l'intérieur des terres, par rapport au littoral, sur la répartition réelle de l'espèce.

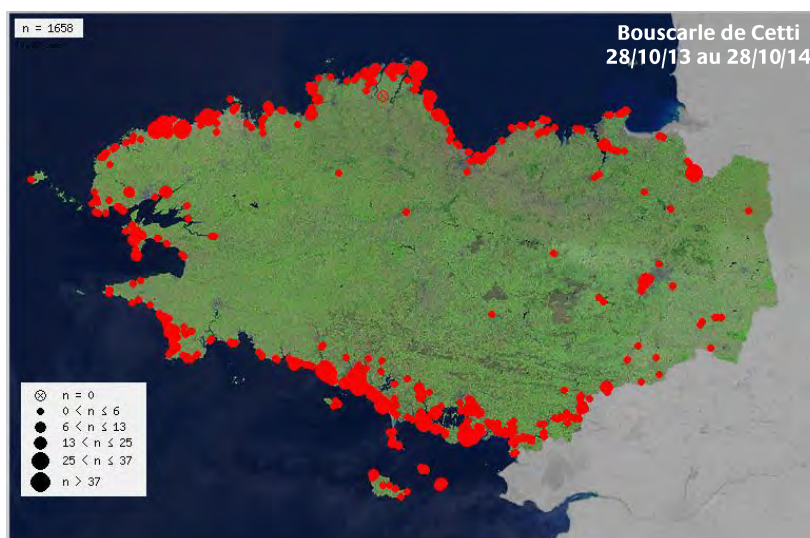
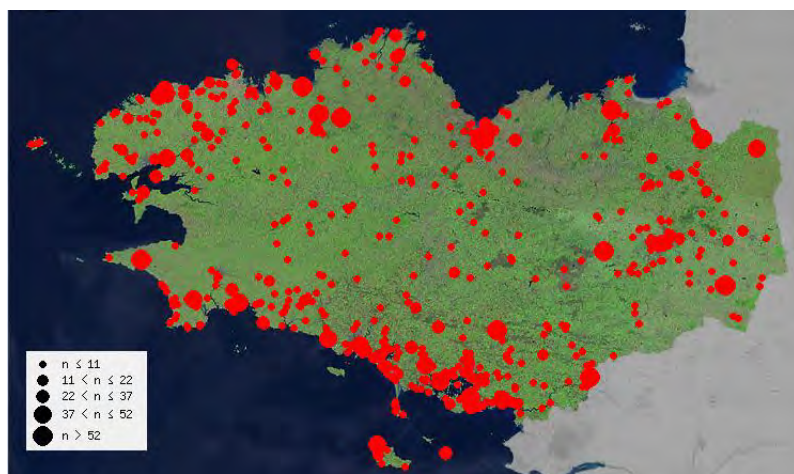


Figure 19 : carte de répartition de la bouscarle de Cetti

Si l'on regarde maintenant la carte de la gallinule poule-d'eau, espèce commune « étalon », on se rend compte que l'espèce est bien notée dans l'intérieur des terres, et que

donc des observateurs ont prospecté ces milieux. Il est donc probable que si la bouscarle avait été présente, ils l'auraient également mentionnée.



*Figure 20 : carte de répartition de la gallinule poule-d'eau*

La comparaison entre ces deux cartes permet d'affirmer qu'il n'y a pas de biais de prospection et que la bouscarle de Cetti a bien une répartition essentiellement côtière dans notre région et est donc bien quasi absente de l'intérieur des terres, y compris le long de nos grands ensembles hydriques.

## REMERCIEMENTS

Aux contributeurs, aux vérificateurs et aux administrateurs de Faune-Bretagne, Biolovision, Guillaume Gélinaud, Yvon Créau et Emmanuelle Pfaff.

**Sébastien Mauvieux**

administrateur oiseaux Faune-Bretagne

[Sebastien.mauvieux@neuf.fr](mailto:Sebastien.mauvieux@neuf.fr)

**Emmanuelle Pfaff**

administratrice BV Faune-Bretagne

[emmanuelle.pfaff@bretagne-vivante.org](mailto:emmanuelle.pfaff@bretagne-vivante.org)